



Procès-verbal
de la séance du Conseil Communal d'Ecublens
Vendredi 20 juin 2025 – 19h00
Grande Salle du Motty

Présidence : M. Bernard Cottier
Scrutateurs : Mme Anuta Pichon - M. Nicolas Morel
Secrétaire : Mme Silvana Passaro
Secrétaire supp. : Mme Fiona Calame
Huissier : M. Florent Durussel

Ordre du jour

1. **Appel**
2. **Communications du Bureau du Conseil**
3. **Approbation de l'ordre du jour**
4. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 22 mai 2025**
5. **Assermentation / élection**
6. **Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2024**
7. **Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – Exercice 2024**
8. **Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – Exercice 2024**

9. **Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne**
– Exercice 2024
 10. **Rapport de gestion de la Municipalité, comptes communaux 2024 et rapport de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2024**
 11. **Election du ou de la Président(e) – 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026**
 12. **Election du 1^{er} ou de la 1^{ère} Vice-Président(e) - 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026**
 13. **Election du 2^{ème} ou de la 2^{ème} Vice-Président(e) - 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026**
 14. **Election de deux scrutateurs (trices) - 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026**
 15. **Election de deux scrutateurs (trices) suppléants (tes) - 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026**
 16. **Nomination de la Commission de gestion (exercice 2025) - 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026**
 17. **Droit d'initiative**
(postulat – motion – projet de règlement ou de décision – interpellation – vœu – question)
 18. **Communications municipales**
 - a. Communications écrites
 - b. Réponses aux questions et aux vœux adressés à la Municipalité
 - c. Communications orales
 19. **Divers**
 20. **Discours de M. Bernard Cottier, Président du Conseil**
-

M. le Président

Monsieur le Syndic,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Monsieur l'Huissier,

Monsieur le Technicien,

Mesdames les Secrétaires,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à notre Conseil communal du 20 juin 2025.

1. Appel

Je passe sans tarder la parole à Madame la Secrétaire, Silvana Passaro pour l'appel.

- **L'appel révèle la présence de 48 Conseillères et Conseillers sur 75, 24 personnes sont excusées et 3 arrivent plus tard.**

Conseillères et Conseillers excusés : Mmes et MM. Giuseppe Alongi, Christine Bolatdemirci, Pierre Chapuisat, Cindy Cofano, Thomas Colau, Gianpiero Corrado, Mattia De Cagna, Deborah Demontis, Maya Frühauf, Ophély Gabriel, Michel Haradhun,

Alfonso Izzo, Charles Koller, José Lourenco Jorge, Tony Manière, Michele Mossi, Belyse Nahimana, Antonio Puga, Pamela Raboud, Didier Realini, Diego Rindisbacher, Yasmina Sandoz, Alexandre Spring et Céline Zufferey.

Conseillères et Conseillers arrivent plus tard : Mmes et MM. Sandra Chevalley, Eric Darbellay et Gabriel Delabays

Le quorum étant atteint - l'Assemblée peut valablement délibérer, la majorité est fixée à 25.

2. Communication du Bureau

Je passe au point 2 de l'ordre du jour, à savoir les communications du Bureau.

- **Paielements des vacations :**

Pour rappel, seules les vacations des membres du Bureau, de la Commission des finances et de la Commission de gestion vont être versées dans le courant du mois de juillet.

Notre secrétaire vous invite à vérifier votre décompte individuel dès réception et à lui communiquer toute erreur ou omission à son adresse mail.

- **Passation du Bureau du Conseil :**

Cette passation se déroulera dans la salle de réceptions de Mon Repos le 30 juin 2025. Les membres désignés pour 2025/2026 sont convoqués pour 19h00, quant aux membres sortants, la Municipalité ainsi que M. le Secrétaire municipal seront attendus à 19h30.

Au chapitre des représentations

Depuis notre dernier Conseil communal, j'ai eu le plaisir de représenter notre Conseil communal pour les événements suivants :

- Le 6 juin, démonstrations de Actigym à la salle du Croset
- Le 25 juin, réception des promotions
- Le 26 juin, 2 sessions des promotions

Au chapitre des correspondances

- 17 juin : j'ai reçu un mail de M. le Conseiller Daniel Gonzales et je vous en donne la lecture.

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions de membre de la Cofin avec effet immédiat.

Cette décision est motivée par une augmentation de ma charge de travail professionnelle ainsi que par le fait que mon bébé de 1 année me demande plus de présence, ce qui réduit considérablement ma disponibilité. Je ne suis malheureusement plus en mesure de m'engager comme je le souhaiterais dans la Cofin.

Je tiens à remercier les membres de la Cofin pour la qualité des échanges et leur collaboration ; ce fut une excellente expérience dont je garderai un très bon souvenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, mes meilleures salutations.

Au chapitre des communications présidentielles

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite transmettre une citation positive et qui a retenu mon attention.

- **“Le vrai bonheur ne se trouve pas dans la richesse et les honneurs, mais dans le devoir vaillamment accompli, ainsi que les bonnes actions.”**

De Joseph Thomas / Paroles de Poilus - Lettres et carnets du front

3. Approbation de l'ordre du jour

M. le Président

Vous avez toutes et tous reçu l'ordre du jour de cette séance. Si tel n'est pas le cas, je vous prie de vous manifester.

J'ai reçu une demande du groupe Forum afin de dédier cette séance de fin juin spécialement aux comptes et gestion et supprimer le point 17 “droit d'initiative”.

Selon les renseignements pris à la préfecture, la loi sur les Communes garantit le droit d'initiative dans les séances du Conseil, que ce soit à la Municipalité ou aux Conseillers. Ce point ne peut pas être supprimé (Dixit notre Préfet).

On peut, cependant, faire appel au bon sens des Conseillers pour ne pas charger cette séance particulière.

J'ouvre la discussion sur l'ordre du jour tel que présenté. La parole n'est pas demandée, je clos la discussion.

Nous pouvons passer au vote. Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **45 OUI** et 1 abstention que **l'ordre du jour tel que présenté est accepté.**

Avec l'arrivée de M. le Conseiller Eric Darbellay, le nombre des Conseillères et Conseillers passe à 49 et la majorité est de 25.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 22 mai 2025

M. le Président

J'ouvre la discussion sur ce procès-verbal.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion.

Nous pouvons passer au vote. Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **47 OUI** et 1 abstention que **le procès-verbal du 22 mai est accepté.**

5. Assermentation / élection

M. le Président

Suite à la démission de M. le Conseiller Daniel Gonzalez, nous devons procéder à l'élection d'un membre de la Commission des finances.

J'attends vos propositions.

M. le Conseiller Lorik Hyseni

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter, au nom du Groupe PSIG, la candidature de M. le Conseiller Aitor Ibarrola pour le poste d'un membre de la Commission des finances.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence d'un candidat pour un poste, je vous invite donc à désigner M. le Conseiller Ibarrola tacitement par acclamation.

6. Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2024, rapport de la Commission de gestion

M. le Président

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Geoffroy Colau.

M. le Conseiller Geoffroy Colau

L'examen des comptes et du bilan ne suscite aucun commentaire particulier.

C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de gestion vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés.

M. le Président

Je remercie M. le Conseiller Colau pour son rapport. La Municipalité ne souhaitant pas prendre la parole, j'ouvre la discussion sur les comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2024.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice,
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés concernant l'objet : Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge, communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice.

Nous pouvons passer au vote. Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ **C'est à l'unanimité que les comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge, communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice sont acceptés.**

7. Comptes de l'entente intercommunale pour les eaux usées et le traitement des boues de l'agglomération de Lausanne Step de Vidy (Epura) – Exercice 2024, rapport de la Commission de gestion

M. le Président

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Geoffroy Colau.

M. le Conseiller Geoffroy Colau

Je profite de la parole pour souligner un détail. La somme indiquée dans le rapport de la commission de CHF 1.107.464 correspond en fait à la consommation d'eau, mais pour avoir la part de la Commune d'Ecublens, il faut rajouter CHF 24.209 de participation au prorata du nombre d'habitants, ce qui porte le total à CHF 1.131.673. Ce qui reste de toute façon inférieur au budget qui était prévisionné.

Cela dit, l'examen des comptes et du bilan ne suscite aucun autre commentaire particulier.

C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de gestion vous recommande, M. le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés.

M. le Président

Je remercie M. le Conseiller Colau pour son rapport. La Municipalité ne souhaitant pas prendre la parole, j'ouvre la discussion sur les comptes de l'entente intercommunale pour les eaux usées et le traitement des boues de l'agglomération de Lausanne Step de Vidy (Epura) – Exercice 2024, rapport de la Commission de gestion.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu les comptes présentés par la Commission intercommunale de la Station d'Épuration des eaux usées (STEP) de Lausanne-Vidy ;
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés concernant l'objet : Comptes de l'entente intercommunale pour les eaux usées et le traitement des boues de l'agglomération de Lausanne Step de Vidy (Epura)

Nous pouvons passer au vote. Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **43 OUI** et 1 abstention que **les comptes de l'entente intercommunale pour les eaux usées et le traitement des boues de l'agglomération de Lausanne Step de Vidy (Epura) sont acceptés.**

8. Comptes de l'entente intercommunale Crissier, Ecublens, St-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » – Exercice 2024, rapport de la Commission de gestion

M. le Président

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Geoffroy Colau.

M. le Conseiller Geoffroy Colau

A nouveau, l'examen des comptes et du bilan ne suscite aucun commentaire particulier. C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de gestion vous recommande, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés.

M. le Président

Je remercie M. le Conseiller Colau pour son rapport. La Municipalité ne souhaitant pas prendre la parole, j'ouvre, à présent, la discussion sur les comptes de l'entente intercommunale pour Crissier, Ecublens, St-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » – Exercice 2024, rapport de la Commission de gestion

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice,
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés concernant l'objet : Comptes de l'entente intercommunale pour Crissier, Ecublens, St-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins.

Nous pouvons passer au vote. Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique.

Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

- ⇒ C'est à l'unanimité que les comptes de l'entente intercommunale pour Crissier, Ecublens, St-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » sont acceptés.

9. Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2024, rapport de la Commission de gestion

M. le Président

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Geoffroy Colau.

M. le Conseiller Geoffroy Colau

L'examen des comptes et du bilan ne suscite aucun commentaire particulier. C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de gestion vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés.

M. le Président

Je remercie M. le Conseiller Colau pour son rapport. La Municipalité ne souhaitant pas prendre la parole, j'ouvre, à présent, la discussion sur les comptes du Service de

Défense contre l'incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2024, rapport de la Commission de gestion.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice,
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés concernant l'objet : Comptes du Service de Défense contre l'incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne.

Nous pouvons passer au vote. Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique.

Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **47 OUI** et 1 abstention **que les comptes du Service de Défense contre l'incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne sont acceptés.**

10. Rapport de gestion de la Municipalité, comptes communaux 2024 et rapport de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2024

M. le Président

Je propose de traiter le point 10 de la manière suivante :

1. Rapport de gestion de la Municipalité 2024, par chapitre - Discussion
2. Comptes communaux 2024 - par dicastère - Discussion
3. Rapport de la Commission de gestion 2024/2025 sur l'exercice 2024
 - a. Lecture des conclusions - par chapitre
 - b. Lecture des vœux
 - c. Lecture des remerciements et des conclusions de ce rapport
4. Discussion générale sur le rapport de gestion de la Municipalité 2024, les comptes communaux 2024, le rapport de la Commission de gestion.
La parole sera donnée :
 - a. Aux responsables des groupes
 - b. Aux membres du Conseil communal
 - c. A la Municipalité
5. Vote

- a. Rapport de gestion 2024 de la Municipalité
- b. Comptes communaux 2024

Avez-vous des remarques ou des questions sur cette manière de procéder ?
Ce n'est pas le cas, nous pouvons commencer.

Avant cela, j'annonce l'arrivée de M. le Conseiller Gabriel Delabays. De ce fait, le nombre des Conseillères et Conseillers passe à 50 et la majorité est de 26.

Partie communale :

J'ouvre la discussion sur le point 1, rapport de gestion de la Municipalité, par chapitre :

- **Préambule et Municipalité**, pages 1 à 10
- **Conseil communal**, pages 11 à 26
 - o Présidence du Conseil :
 - jusqu'au 30 juin 2024 : M. Charles Koller
 - dès le 1er juillet 2024 : M. Bernard Cottier
- **Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines :**
 - o Syndic : M. Christian Maeder
 - o Secrétaire municipal : M. Pascal Besson
 - o Chef du Service des finances et de l'informatique : M. Claude Salzmann
 - o Cheffe de Service des ressources humaines : Mme Françoise Matti
- Administration générale, Greffe municipal, pages 27 à 39
- Services des finances et de l'informatique, pages 40 à 45
- Service de ressources humaines, pages 46 à 54

Avant de continuer, j'annonce l'arrivée de Mme la Conseillère Sandra Chevalley. Le nombre des Conseillères et Conseillers passe à 51 et la majorité est de 26.

- **Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement :**
 - o Municipale : Mme Pascale Manzini
 - o Chef du Service des affaires sociales, familiales et du logement : M. Serge Nicod
 - o Chef du Service des activités scolaires et parascolaires : M. Axel Noverraz
- Service des affaires sociales, familiales et du logement, pages 55 à 69
- Service des activités scolaires et parascolaires, pages 70 à 77
- **Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité :**
 - o Municipale : Mme Danièle Petoud
 - o Chef de Service : M. Michel Grandchamp
- Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, pages 78 à 97

Mme la Conseillère Frédérique Landry-Reeb

J'avais une question par rapport à la page 86 sur le plan climat. Il nous est dit, à cette page, qu'un rapport spécifique du plan climat sera transmis au Bureau du conseil communal à destination de ses membres dans le courant du premier semestre 2025. est-ce qu'on va recevoir quelque chose, ou est-ce que le bureau recevra quelque chose d'ici la fin du mois, ou à quel horizon est-ce que ce rapport est attendu ?

Mme la Municipale Danièle Petoud

Je vous réserve cette information dans les communications orales.

M. le Président

Nous pouvons passer à la culture, jeunesse, sport, intégration, église.

- **Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises :**
 - Municipale : Sylvie Pittet Blanchette
 - Cheffe de Service : Mme Liliane Genolet
- Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, pages 98 à 122
- **Sécurité publique – Habitants – Promotion économique :**
 - Municipal : M. Jean Cavalli
 - Cheffe du Service des habitants : Mme Teuta Jakaj
 - Secrétaire municipal : M. Pascal Besson
- Service des habitants, page 123 à 136
- Promotion économique, Greffe municipal, page 136

M. le Conseiller Daniel Sage

Il y a longtemps que je suis dans ce Conseil communal, et comme presque chaque année, je découvre dans ce rapport de gestion que le service de promotion économique a lancé une nouvelle étude. Il semble que nous soyons atteints d'une véritable paralysie d'étude, on pourrait dire, une « étudite ». Mais j'ai été ravi d'apprendre, lors de la séance de préparation, que l'étude de 2024 est enfin bouclée et que celle-ci sera mise en œuvre en 2025.

C'est une excellente nouvelle ! J'espère que cette étude se traduira par des soutiens concrets pour nos entreprises locales, nos artisans, nos jeunes créateurs, et nos commerces de proximité, et qu'ils ne se limiteront pas à l'organisation de repas avec les dirigeants des grandes entreprises d'Ecublens, comme mentionné dans le rapport 2024.

Je vous proposerai également d'avoir une réflexion pour repenser le nom de ce service, car quelque chose comme 'Service aux entreprises locales' conviendrait sans doute mieux et serait plus en accord avec sa mission première.

Je profite de cette intervention pour poser une autre question qui intéressera ce Conseil. Dans le rapport de gestion de la Municipalité de 2023, le service de promotion économique précisait avoir joué un rôle de facilitateur entre l'État de Vaud et l'EPFL Innovation Park, dans le cadre du projet « Ecotope ». Dans la foulée, nous avons été mis sous pression pour accepter le Plan d'Affectation Vallaire en toute urgence. Il n'y a aucune mention d'Ecotope dans le rapport de gestion de la Municipalité. Quelle est la situation du projet Ecotope aujourd'hui, qui, rappelons-le, est le projet phare du PA Vallaire ?

M. le Municipal Jean Cavalli

Tout d'abord, je vais répondre à la suggestion de M. Sage de rebaptiser le service de promotion économique des entreprises locales, si j'ai bien compris. C'est votre vision. Après, la Municipalité peut avoir la sienne, en admettant qu'on n'a pas que les

entreprises locales qui font la vie économique ici, mais d'autres aussi. Donc, par conséquent, votre suggestion est notée, certainement pour le procès-verbal, mais ne nous lie pas pour le futur, ce qui a fait justement la force d'Ecublens, comme de la Suisse en général, c'est son ouverture sur les entreprises. Et par conséquent, nous verrons ce que nous ferons.

Maintenant, je parle sous le contrôle de mon collègue Jean-Louis Radice aussi en ce qui concerne Ecotope. Là, il y a eu les méandres de l'administration concernant l'adoption du plan d'affectation Valaire-Venoges qui n'est pas encore au bout, d'ailleurs. Raison pour laquelle, cette procédure, n'étant pas terminée, n'a pas fait l'objet d'un rapport final dans le rapport de gestion 2024. La dernière note de musique n'étant pas écrite dans ce domaine.

En effet, vous avez raison de dire, et nous avons été aussi mis sous pression du canton de Vaud pour faire avancer ce projet dans un site stratégique, Et puis, c'est un peu comme certaines courses cyclistes, quand il fait trop chaud, le peloton s'est un peu essoufflé. Et malheureusement, le dossier n'a pas été au terme de son développement, puisque nous attendons encore l'approbation de ce plan d'affectation, qui doit permettre, une fois approuvé, d'adopter les permis de construire éventuellement sollicités. Et nous n'en sommes pas encore là.

Ce sont les aléas de la procédure auxquels nous sommes soumis. Je parle sous le contrôle de mon collègue Jean-Louis Radice, qui a le management de ces questions de permis de construire. Pour l'instant, les terrains pour lesquels vous avez approuvé un plan d'affectation sont constructibles.

Il est clair qu'il y aura des projets, que la promotion économique dans ce secteur n'est pas terminée, qu'il y a beaucoup d'acteurs du secteur économique qui sont intéressés par ces terrains et de faire quelque chose à cet endroit.

Donc patientez un petit peu et puis cela viendra le moment venu afin que vous obteniez une réponse à votre question légitime

M. le Président

Nous pouvons passer au point suivant.

- **Urbanisme – Mobilité – Constructions - Cadastre :**
 - Municipal : M. Jean-Louis Radice
 - Chef de Service : M. Cyril Besson
 - Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, pages 137 à 145
 - Section urbanisme, pages 146 à 148
 - Section mobilité, pages 148 à 149
 - Section coordination interservices, page 150
- **Travaux publics – Infrastructures - Espaces publics – Environnement – systèmes d'information :**
 - Municipal : M. Germain Schaffner
 - Chef du Service des travaux publics et de l'environnement : M. Marcos Morano
 - Chef du Service des finances et de l'informatique : M. Claude Salzmann
 - Service des travaux publics et de l'environnement, pages 151 à 160
 - Service informatique et télécommunications, pages 161 à 164

- **Conclusions, pages 165**
- **Organismes intercommunaux et relations extérieures, pages 166 à 190**

La parole n'étant pas/plus demandée, je clos la discussion sur le rapport de gestion de la Municipalité.

J'ouvre à présent le point 2, la discussion sur les Comptes communaux 2024 - par dicastère :

Récapitulation par direction	page 19
Comptes de fonctionnement :	
- Administration générale	pages 20 à 47
- Finances	pages 47 à 55
- Domaines et bâtiments	pages 55 à 74
- Travaux	pages 75 à 88
- Instruction publique et cultes	pages 89 à 111
- Police	pages 111 à 115
- Affaires sociales	pages 115 à 131
- Comptes de fonctionnement par nature	pages 132 à 135
Comptes d'investissements : (pages bleues)	
- Tableau résumé des investissements	page 137
- Comptes d'investissements par Direction	pages 138 à 145

M. le Conseiller Eric Darbellay

J'ai une question sur la page 142, sur l'avant-dernière ligne. Cela concerne les dépenses d'investissement sur l'aménagement des points lumineux du carrefour Forel au carrefour Préfleury, c'est lié au préavis 2024-01. Si je ne fais erreur, dans le préavis 2024-01, c'était indiqué que les travaux devaient commencer en été 2024. Actuellement, il n'y a encore rien qui a été fait.

Je pense que la dépense au compte d'investissement est juste pour des études préliminaires. Est-ce qu'on pourrait savoir ce qu'il en est de ce projet et à quelle échéance va-t-il se réaliser ?

M. le Municipal Germain Schaffner

Effectivement, ce projet a pris du retard. Il y a eu quelques problèmes au niveau de l'adjudication. Il y avait eu des offres complémentaires qui ont dû être traitées spécifiquement. Maintenant, les travaux vont se faire tout bientôt. Cela suit son cours.

M. le Président

Nous pouvons procéder.

- Comptes d'investissements par nature pages 146 à 152

Bilans comparés : (pages mauves) pages 153 à 164

Inventaires : (pages roses)

- des titres page 165
- des immeubles pages 166 à 170
- situation des prêts et des emprunts pages 171 à 172
- engagements hors bilan pages 174 à 175

Préambule : (pages chamois)

1. Introduction

- 1.1. Généralités page 1
- 1.2. Résultats page 2
- 1.3. Aperçu financier page 3
- 1.4. Fonds de péréquation et facture sociale pages 4 à 6

M. le Conseiller Eric Darbellay

J'ai une question sur les pages préambules, page 5, sur la couche thématique transport.

On avait au budget, un budget de CHF 5,8 millions, donc une contribution pour la commune de 5,8 millions. Et puis dans les comptes, on a finalement un montant de 4 millions, donc une baisse de 1,8 million à peu près.

Je me rappelle plus du tout le détail du fonctionnement, je suis désolé, mais est-ce qu'on peut avoir une indication ? Pourquoi est-ce que la commune est moins bénéficiaire de cette couche thématique transport de 1,8 million par rapport à ce qui avait été budgété ?

Si jamais, j'ai vu qu'en page 55, on a le montant de la couche thématique, le montant n'est pas le même que ce qui est indiqué dans le préambule, mais je pense que c'est lié aux comptes finaux de 2023.

M. le Municipal Jean-Louis Radice

Je ne suis pas un spécialiste de la péréquation ni de la bourse communale, mais en gros, le taux de 75 % indique le taux maximal qui est considéré dans le cadre de retour de la péréquation.

Nous nous basons sur les comptes 2023, 2022 et 2021 et nous avons eu un retour de 69 et quelques %. C'est la raison pour laquelle la bourse avait indiqué un montant d'environ 70%.

En définitive, le montant de CHF 5 805 000 correspond à une considération de 75%, mais les comptes, eux, effectivement, prévoyaient un retour moins important d'environ 70%. Il y a toujours un écart entre le budget et les comptes. Le budget reste très prévisionnel et les comptes, forcément, sont un peu différents.

Lors du dernier Conseil, je m'étais étendu avec de longues explications sur le fait qu'il y avait quand même des grosses différences entre les prévisions budgétaires des TL et la réalité des charges qui ont dû être assumées par l'entreprise.

Je laisse volontiers la parole à M. le Syndic qui pourra très certainement mieux répondre à cette question.

M. le Syndic Christian Maeder

En effet, nous avons mis 75% au budget, c'est un taux maximal de subventionnement. La réalité des chiffres nous montre que pour cette année 2024, c'était 70%.

Le Boursier me souffle qu'en 2023, nous étions à 67%. Il est vrai que nous pourrions être plus prudents dans les budgets. Nous mettrons, peut-être, 70% pour le prochain budget.

M. le Président

N'ayant plus de demande de prise de parole, nous pouvons continuer.

Comptes de fonctionnement

1.5. Charges par nature	pages 7 à 10
1.6. Revenus par nature	pages 10 à 12
2. Investissements	page 13
3. Bilan	
3.1. Bilan synthétique	page 14
3.2. Endettement	page 14
4. Ratios et indicateurs	page 15

La parole n'étant plus demandée, je clos la discussion sur les comptes communaux 2024.

Nous passons maintenant au point 3, rapport de la Commission de gestion 2024/2025 :

J'ouvre la discussion sur chaque chapitre :

1. Séance constitutive	p. 3
2. Agenda 2024 – 2025	p. 5
3. Contrôle des préavis clôturés en 2024	p. 6
4. Visite des locaux du SDIS Chamberonne	p. 7
5. Visite de la déchetterie communale	p. 9
6. Rencontre sur l'écomobilité	p. 11
7. Rencontre avec la déléguée jeunesse	p. 12

Mme la Municipale Sylvie Pittet Blanchette

J'aimerais vous vous signaler une coquille, à l'avant-dernier paragraphe, il faut bien lire : *Aujourd'hui le Conseil est composé de six membres. Depuis sa création, la Municipalité **le** charge, et **non pas** se charge, de l'organisation de la soirée des jeunes citoyens.*

C'est bien un mandat que nous donnons au Conseil des jeunes. Merci de corriger juste cette lettre, mais qui donne tout son sens.

M. le Président

Nous pouvons procéder.

8. Présentation des comptes communaux	p. 14
9. Rencontre avec les différents services de la Municipalité	p. 15
9.1. Questions sur le rapport de gestion	p. 15
9.2. Questions sur le rapport des comptes	p. 24
10. Rencontre avec le cabinet fiduciaire	p. 26
11. Suivi des vœux de la Commission pour l'exercice 2024	p. 27
12. Vœux de la Commission pour l'exercice 2025	p. 28

Si la parole n'est pas demandée, je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Geoffroy Colau, pour la lecture des vœux.

M. le Conseiller Geoffroy Colau

La Commission, cette année, a émis trois vœux. Je vous en fais la lecture.

Vœu n°1 :

La Commission de gestion aimerait que la Municipalité augmente le budget alloué à Ecublens Animation en tant qu'association sise sur la commune. Peut-être est-il envisageable de transférer ce qui est alloué à Ecublens-Plage à cette association dans la perspective où Ecublens-Plage pourrait être autofinancée à plus ou moins court terme.

Vœu n°2 :

Au vu de la prochaine libéralisation du marché des vélos en libre-service prévue en 2026, nous aimerions que la Municipalité envisage la possibilité de traiter avec un fournisseur de vélos plus résistants aux déprédations que ceux proposés actuellement par Publibike et qui proposerait un point de dépôt fixe qui empêcherait les dépôts sauvages sur le territoire de la commune.

Vœu n°3 :

La CoGes aimerait que la Municipalité installe une nouvelle station de recharge de véhicules électriques sur le territoire de la commune.

M. le Président

Je vous remercie pour la lecture de ces vœux et j'ouvre la discussion sur les vœux.

M. José Birbaum

Juste pour bien comprendre le vœu n°1, savons-nous combien coûte Ecublens Plage à la commune ? Je sais que quand cela avait été discuté en Commission de gestion, il était impossible de voir ce coût car celui-ci est reparti sur plusieurs postes.

M. le Président

La Municipalité souhait-elle répondre à cette question ? La Municipalité renonce à prendre la parole pour répondre à cette question. Il semblerait qu'il soit, en effet, difficile d'y répondre de manière immédiate.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il prendre la parole sur ces 3 vœux ? Cela ne semble pas être le cas. Je vais repasser la parole à M. le Conseiller Colau pour finir de lire son rapport.

M. le Conseiller Geoffroy Colau

La Commission de gestion remercie l'accueil chaleureux de la part de la Municipalité, de la qualité des échanges survenus pendant les visites ou les rencontres avec les différents dicastères.

Un remerciement tout particulier :

A M. Salzman pour toutes ces années de bons et loyaux services au sein des finances communales.

A M. Bays, notre nouveau Boursier communal, pour avoir accepté de reprendre les cordons de la Bourse communale et pour l'excellente gestion qui en sera faite.

A M. Besson, Secrétaire municipal, pour l'organisation des différentes visites et, bien sûr, pour les petits fours qui vont avec.

Et pour finir, nous remercions l'ensemble de la Municipalité ainsi que les Chefs de service pour avoir joué le jeu de la transparence et de l'honnêteté avec la Commission de gestion.

Je passe, à présent, aux conclusions générales de la Commission de gestion.

La Commission de Gestion est une émanation du Conseil Communal représentative des différents courants politiques s'y trouvant. Son mandat consiste à prendre connaissance des activités de gestion de la Municipalité en toute objectivité.

La présentation des comptes communaux par le service des finances ainsi que l'analyse approfondie qui en fut faite par le cabinet fiduciaire nous permettent, membres de la CoGes, d'être confiants dans le bon fonctionnement des comptes communaux.

Par suite de la lecture anticipée du rapport de gestion établi par la Municipalité et les multiples rencontres avec les services concernés pour répondre aux questions légitimes de la Commission, nous, membres de la CoGes, avons pu constater le travail conséquent de chaque service pour le bien-être de nos habitants, de la prise en compte et du suivi des projets engagés par le passé et des perspectives d'avenir.

Pour finir, nous remercions la Municipalité pour la prise en charge des nombreux vœux formulés par la Commission précédente et la qualité des réponses qui y ont été apportées.

Arrivée aujourd'hui au terme de son mandat, la Commission de gestion pour l'exercice 2024 vous propose, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux :

- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2024 ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2024 ;
- donner décharge de sa gestion à la Municipalité et, par son entremise, aux différents services concernés pour tout ce qui concerne l'exercice 2024.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion pour l'exercice 2024 vous remercie pour la confiance accordée quant à l'accomplissement de sa mission et vous prie de bien vouloir la libérer de son mandat.

M. le Président

Je remercie M. le Conseiller Colau pour son rapport. J'en profite pour remercier M. Bays, notre nouveau Boursier communal et lui souhaite la bienvenue au nom du Conseil.

Je passe maintenant la parole aux Présidents des groupes politiques.

M. le Conseiller Jacky Leimgruber

Le groupe FORUM est satisfait des comptes présentés, avec un résultat qui compte un excédent de revenu de CHF 88'347.

Concernant le budget, celui-ci prévoyait un excédent de charge de CHF 3'868'300. Le compte anticipation RIE III a été mis à zéro. Il est ainsi bouclé.

Nos remerciements vont, à la CoGes pour leur rapport, à la CoFin qui œuvre toute l'année, au Bureau du Conseil communal et à son Président. Petit clin d'œil aux zapettes qui nous font parfois beaucoup rire.

Nos remerciements vont aussi à la Municipalité pour ses comptes tels que présentés.

Le groupe FORUM se prononcera en faveur des comptes communaux de l'exercice 2024.

Mme la Conseillère Valérie Bernier

Les membres du Parti Socialiste et Indépendants de Gauche relèvent avec satisfaction la bonne maîtrise des finances communales ainsi que la qualité des comptes et du rapport de gestion présenté par la Municipalité.

Nous remercions chaleureusement les chefs de service et leurs équipes, dont l'engagement se reflète dans la clarté et la précision des documents transmis.

Nous saluons également le travail de la Bourse communale : la transition entre Monsieur Salzman et Monsieur Bays a été menée avec sérieux et efficacité.

Nous remercions le premier pour la solidité du cadre qu'il a contribué à construire, et souhaitons la bienvenue au second, dont le professionnalisme et la rigueur se sont déjà fait remarquer.

Enfin, nous remercions les membres de la Commission de gestion, mais aussi ceux de la Commission des finances, pour leur investissement.

Leur suivi attentif et leur présence active tout au long de l'année témoignent de leur souci de bien faire. Nous reconnaissons le temps et l'énergie consacrés à cet exercice exigeant.

M. le Conseiller Cédric Sandoz

Les comptes sont positifs, profitons-en. À la manière des fables de La Fontaine : « L'hiver est venu et nos réserves RIE III ne sont plus. »

La perte budgétée n'est pas survenue grâce à une maîtrise des charges. En réalité, c'est le retard des dépenses qui enjolive nos comptes.

Nous allons investir, et c'est naturel, mais ne soyons pas dupes. Ce qui importe, c'est de stabiliser les charges fixes et de réaliser des investissements raisonnables. Approuver des préavis de plus de CHF 250'000, qui bénéficieront à Crissier, tel que l'arrêt de tramway Crissier Pont Bleu, n'est pas dans l'intérêt d'Ecublens. Par ailleurs, les rallonges budgétaires accordées laissent croire à des revenus illimités.

Au vu des investissements à venir, soyons fourmis plutôt que cigales. Comme les autres Présidents, je remercie toutes les personnes ayant travaillé à l'élaboration de ces documents.

Le groupe PLR + ID vous invite à approuver l'ensemble des comptes 2024 ainsi que le rapport de gestion de la Municipalité.

M. le Conseiller Nicolas Morel

Le groupe des Verts acceptera les comptes et la gestion 2024, mais avec quelques bémols, dont le plus important concerne la réponse aux vœux de la COGES pour l'exercice 2023. En particulier, le vœu numéro 5 concernant Ecublens-Plage.

La réponse de la Municipalité concernant la nécessité de mettre en place un appel d'offres officiel n'est pas acceptable. La Municipalité se réfugie derrière les incertitudes dues aux travaux à venir sur la place de fête et ce n'est pas une excuse suffisante à notre avis.

En ce qui concerne le vœu numéro 11, Plan de mobilité communal, la Municipalité relève avec justesse que l'absence d'une politique de stationnement est un obstacle important à la mise en place d'un plan de mobilité communal. Mais elle n'en tire pas la conclusion évidente. Elle doit se mettre au travail immédiatement pour élaborer une telle politique de stationnement.

En résumé, nous vous proposons d'accepter les comptes et la gestion 2024 avec les remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à ce travail.

M. le Conseiller Jean-Claude Merminod

Au nom du groupe UDC, j'ai le plaisir de vous transmettre notre point de vue sur les différents rapports de gestion.

Le rapport de gestion de la Municipalité, nous fournit une vue d'ensemble claire et transparente de la situation financière de notre commune ainsi que des actions menées dans le cadre de la gestion de notre commune. Nous tenons à souligner la qualité remarquable du rapport de gestion de la commune qui a été rédigé avec rigueur et clarté. Ce document regorge d'informations précieuses permettant à chacun et à chacune de mieux comprendre les enjeux et les priorités et les résultats d'administration communale.

Le rapport de la Commission de gestion vient judicieusement compléter celui de la Municipalité et rapporte un regard analytique, critique et constructif sur la gestion communale et constitue un outil précieux pour assurer la transparence et la bonne gestion de notre commune.

Pour conclure, nous exprimons notre sincère reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ces rapports. Leur travail méticuleux et leur engagement envers la communauté méritent d'être salués. Merci à toutes et à tous, membres des Commissions, collaborateurs de l'administration et toutes celles et ceux qui ont pris part à ce travail essentiel.

M. le Président

J'ouvre à présent la discussion générale à l'ensemble du Conseil. Est-ce que la parole est demandée ? La parole ne semble pas être demandée.

Avant de clore la discussion, je donne également la parole à la Municipalité si elle souhaite s'exprimer. Ce n'est pas le cas.

Je clos la discussion et vous relis les conclusions du rapport de gestion de la Municipalité figurant à la page 165.

Monsieur le Président du Conseil communal,

Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2024 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2024.

Je vous rappelle que le Conseil va ici se prononcer uniquement sur la gestion, puisque les Comptes 2024 seront soumis au vote séparément.

Je remercie les scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **48 OUI** et 2 abstentions **que le rapport de gestion de la Municipalité est accepté.**

Nous passons maintenant aux conclusions des Comptes 2024 qui figurent en p. 16.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE D'ADOPTER

les comptes de la Commune d'Ecublens arrêtés au 31 décembre 2024.

Je remercie les scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **49 OUI** et 1 abstention **que les comptes 2024 sont acceptés.**

M. le Syndic, Christian Maeder

Ces résultats, évidemment, nous ravissent, nous enchantent et sont impressionnants. Le mot est faible parce qu'effectivement, quand on voit qu'il y a une ou deux abstentions sur l'ensemble des personnes présentes ce soir, je peux vous garantir que ça réjouit grandement la Municipalité, mes collègues et bien sûr moi-même.

Cela démontre que nous sommes suivis, compris et aussi soutenus. Et je pense que c'est important que l'organe exécutif, donc Mmes les Municipales et M. les Municipaux ici présents, sentent ce soutien du Conseil communal. Je vous en remercie grandement.

Les choses ne se déroulent pas ainsi dans toutes les communes. Je connais d'autres collègues qui ont des soucis assez compliqués avec leurs Conseillers communaux. Je suis très heureux que ce ne soit pas le cas à Ecublens.

11. Élection de la Présidente ou du Président - 1er juillet 2025 au 30 juin 2026

M. le Président

Nous passons à l'élection d'une Présidente ou d'un Président pour la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026.

J'attends vos propositions.

M. le Conseiller Cédric Sandoz

Au nom du Groupe PLR+ID, je propose la candidature de Mme Daniela Miéville pour la présidence du Conseil.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence d'un candidat pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation Mme la Conseillère Daniela Miéville en tant que Présidente du Conseil.

Chère future Présidente, je vous félicite pour votre nouveau poste et vous cède volontiers la parole.

Mme la Conseillère Daniela Miéville

Je remercie sincèrement les membres de cette Assemblée pour la confiance que vous m'accordez en m'élisant Présidente du Conseil Communal. C'est un immense honneur pour moi, et j'espère accomplir cette tâche à la satisfaction de tous. Je vous prie de bien vouloir d'ores et déjà excuser pour l'année à venir mes éventuels oublis de noms de famille ou erreurs de prononciations.

Lorsque j'ai accepté de me présenter aux élections du Conseil Communal, il y a cinq ans, je ne m'imaginais pas occuper cette position aujourd'hui. Je remercie mon parti de m'avoir donné cette opportunité en me présentant au bureau. J'aime les défis, et au cours des trois dernières années au Bureau, j'ai pu mieux comprendre les rouages de cette fonction. Surtout, j'ai découvert l'excellente équipe du Bureau sur laquelle, je suis certaine de pouvoir compter. Je tiens également à remercier une femme très importante au sein du Conseil Communal, notre Secrétaire, Silvana Passaro, pour son travail et sa patience. Je suis convaincue qu'elle saura tempérer mon enthousiasme par un « aspetta ».

Cette année législative sera marquée par une échéance importante : le renouvellement de nos instances communales, avec des élections prévues les 8 et 29 mars 2026. Je suis déjà curieuse de savoir qui se représentera ou non au Conseil Communal, ainsi qu'à la Municipalité. Je compte sur vous tous pour que, malgré cette échéance, les débats restent courtois et respectueux.

Je me réjouis de partager un verre lors de l'apéritif qui suivra le Conseil Communal.

M. le Président

Je vous remercie Madame la future Présidente. Je me réjouis de vous remettre les clés dès lundi prochain.

12. Élection de la 1ère Vice-Présidente ou du Vice-Président - 1er juillet 2025 au 30 juin 2026

M. le Président

J'attends vos propositions

M. le Conseiller Lorik Hyseni

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter au nom du groupe PSIG, Mme Valérie Bernier pour l'élection de la première vice-présidente du Conseil.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence d'une candidate pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation Mme la Conseillère Valérie Bernier en tant que Vice-Présidente.

Chère future Vice-Présidente, je vous félicite pour votre nouveau poste et vous donne volontiers la parole.

Mme la Conseillère Valérie Bernier

Je remercie chaleureusement mon groupe pour sa confiance. C'est avec humilité que j'assumerai cette fonction de première Vice-Présidente du Conseil communal. Je m'efforcerai d'être un maillon solide entre notre Conseil et la Municipalité, tout en maintenant des relations respectueuses et constructives avec l'ensemble des groupes représentés.

Ces dernières années, nous avons eu l'occasion de travailler sur des dossiers parfois complexes, mais toujours dans un climat de respect et d'écoute. Je remercie le Bureau sortant, et vous en particulier, Monsieur le Président, pour avoir su préserver cette bonne entente. J'ai pleine confiance en la nouvelle Présidente pour maintenir cette dynamique, et je me réjouis de continuer à œuvrer au sein du nouveau Bureau dans cet esprit de collaboration.

13. Élection de la 2ème Vice-Présidente ou du 2ème Vice-Président - 1er juillet 2025 au 30 juin 2026

M. le Président

J'attends vos propositions.

M. le Conseiller Jean-Claude Merminod

Au nom du groupe UDC, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature de Mme Anuta Pichon.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence d'une candidate pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation Mme la Conseillère Anuta Pichon en tant que 2ème Vice-Présidente.

Chère future 2ème Vice-Présidente, je vous félicite pour votre nouveau poste et vous donne la parole.

Mme la Conseillère Anuta Pichon

Je vous remercie beaucoup pour votre confiance. Je vous souhaite une excellente soirée et un bel été.

M. le Président

Nous sommes en présence d'un trio féminin. Je vous félicite Mesdames. Je vous souhaite un excellent parcours.

14. Élection de deux scrutatrices – scrutateurs - 1er juillet 2025 au 30 juin 2026

M. le Président

J'attends vos propositions.

M. le Conseiller Jacky Leimgruber

Au nom du groupe FORUM, je propose la candidature de M. le Conseiller Claudio Eyrauch.

M. le Conseiller Nicolas Morel

Au nom du groupe LES VERT.E.S, je propose la candidature de M. le Conseiller Thomas Colau.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence de deux candidats pour deux postes, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation MM. les Conseillers Claudio Eyrauch et Thomas Colau.

15. Élection de deux scrutatrices – scrutateurs suppléants(tes) - 1er juillet 2025 au 30 juin 2026

M. le Président

J'attends vos propositions.

M. le Conseiller Jacky Leimgruber

Au nom du groupe FORUM, je propose la candidature de Mme la Conseillère Carla Passaro

M. le Conseiller Cédric Sandoz, vous avez la parole

Au nom du groupe PLR+ID, je propose la candidature de M. la Conseillère Stéphanie Aquin

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence de deux candidats.es pour deux postes, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation Mmes les Conseillères Carla Passaro et Stéphanie Aquin pour le poste de scrutatrices suppléantes.

16. Nomination de la Commission de gestion (exercice 2025) - 1er juillet 2025 au 30 juin 2026

M. le Président

Nous devons renouveler notre Commission de gestion. Selon nos accords de législature notre commission se compose de 10 membres répartis comme ceci :

3 membres pour le groupe FORUM

2 membres pour le groupe PSIG

2 membres pour le groupe PLR+ID

2 Membres pour les vert-e-s

1 membre pour l'UDC

Je vais donner la parole aux partis à tour de rôle pour nous communiquer les noms des candidates et candidats à ce poste.

Monsieur le Conseiller Jacky Leimgruber

Pour le groupe FORUM, je propose Mmes les Conseillères Amélia Amiguet, Sandra Chevalley et M. le Conseiller Geoffroy Colau.

Madame la Conseillère Valérie Bernier

Pour le groupe PSIG, je propose Mmes les Conseillères Anne Oppliger et Ines Bortis Bagnoud.

Madame la Conseillère Frédérique Landry Reeb

Pour le groupe PLR+ID, je propose MM les Conseillers Cédric Sandoz et Gabriel Delabays

Monsieur le Conseiller Nicolas Morel

Pour le groupe LES VERT.E.S, je propose Mmes les Conseillères Taisia Terretaz et Jade Hänni.

Monsieur le Conseiller Jean-Claude Merminod, vous avez la parole

Pour le groupe UDC, je propose Mme la Conseillère Anuta Pichon.

M. le Président

Considérant que nous sommes en présence de 10 candidats pour 10 postes, je vous invite donc à désigner par acclamations notre nouvelle Commission de gestion.

Je remercie déjà d'avance à tous de votre engagement dans les différents postes et fonctions qui vous sont attribués.

17. Droit d'initiative

M. le Président

Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

M. le Conseiller Nicolas Schnorhk

Chaque année au mois de juin, le Mois des Fiertés met en lumière les luttes pour les droits des personnes LGBTQ+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans*, queer). Alors que ces droits sont menacés dans plusieurs pays, il semble nécessaire que les collectivités locales, y compris la nôtre, affichent un engagement clair contre les discriminations et en faveur de l'inclusion.

Les études menées en Suisse et dans le Canton de Vaud montrent que les personnes LGBTQ+, en particulier les jeunes, sont plus exposées à la précarité psychologique et à des discriminations, notamment dans l'accès aux soins. De ce fait, il est nécessaire que les pouvoirs publics, à chaque échelon politique, s'engagent pour une meilleure inclusion de ces personnes. À l'échelon communal, plusieurs mesures peuvent contribuer à améliorer leur qualité de vie : formations du personnel communal, communication inclusive, accessibilité des services, ou encore collaboration avec des associations spécialisées comme VoQueer (anciennement VoGay).

Plusieurs communes romandes se sont déjà dotées d'une stratégie ou ont pris des mesures en la matière : Lausanne, Renens, Morges, Nyon ou Vevey. Ecublens, en tant que ville jeune et diverse, pourrait également jouer un rôle actif dans ce domaine.

Dès lors, j'ai l'honneur d'interpeller la Municipalité avec les questions suivantes :

1. La Municipalité a-t-elle connaissance de statistiques ou de constats locaux concernant la situation des personnes LGBTQ+ à Ecublens ?
2. Des mesures spécifiques ont-elles été mises en place dans l'administration pour favoriser l'inclusion des personnes concernées (formations, procédures adaptées, communication inclusive, etc.) ?
3. La Commune collabore-t-elle ou envisage-t-elle de collaborer avec une association spécialisée comme VoQueer ?

4. Une réflexion stratégique est-elle en cours pour renforcer l'inclusion des personnes LGBTQ+ dans les politiques communales ?
5. La Municipalité serait-elle disposée à faire un geste symbolique d'engagement, tel que le hissage du drapeau arc-en-ciel sur un bâtiment communal à l'occasion du Mois des Fiertés ?

⇒ **Annexe 1**

M. le Conseiller Gabriel Delabays

Monsieur le Président. Tout d'abord, veuillez m'excuser pour mon affreux retard de tout à l'heure.

Je suis là pour déposer deux interventions, deux postulats. L'un qui s'intitule « Pour un parrainage des bancs publics », et puis l'autre qui s'intitule « Allô les pompiers, la caserne prend l'eau, pour des infrastructures adaptées pour notre SDIS », dans l'idée de les développer au prochain Conseil.

⇒ **Annexe 2**

⇒ **Annexe 3**

M. le Conseiller Jean-Paul Dudt

J'aimerais poser une simple question à notre Municipalité, et plus précisément à notre Municipal de la Police. J'aimerais vous demander, M. Cavalli, à quoi sert un radar pédagogique qui est mal réglé ? Est-ce qu'il est mal réglé de façon intentionnelle ou pas ? Je m'explique. Il y a plusieurs radars pédagogiques dans la commune.

Dans les zones à 30 km/h, ils indiquent effectivement ce qu'indique mon indicateur de vitesse de la voiture. Celui de la rue Neuve, il me semble aussi qu'il indique proprement 50 km/h.

Par contre, au Tir-Fédéral, dans la zone 60 km/h, il indique systématiquement 6 km/h de moins que ce qu'indique ma voiture. Alors est-ce qu'il y a un but là derrière ? Est-ce que c'est par exemple les 10% de plus qui seraient tolérés ?

M. le Municipal Jean Cavalli

M. Dudt, nous prenons note de votre question. Maintenant, je ne sais pas exactement où est votre radar pédagogique sur le Tir-Fédéral, et qu'en plus, il y a des limites à 50 et à 60, donc il y a de quoi avoir un peu de confusion.

Ce que je peux vous assurer néanmoins, c'est que comme vous, les membres de la police de l'Ouest lausannois sont assermentés et ne vont pas tendre des pièges induits aux usagers qui sont aussi les clients et les contributeurs de la POL. Ça, je peux déjà vous répondre sur ce point aujourd'hui. Je vais déjà me renseigner où se trouve ce fameux radar et vous apporterai une réponse à un des prochains Conseils.

18. Communications municipales

M. le Président

J'ouvre à présent la discussion sur ces points.

a) Communications écrites

- 1. Signature de la déclaration des villes de Genève et de Lausanne sur la situation humanitaire à Gaza**
- 2. Chemin du Veilloud – place du Pontet – Remplacement des collecteurs d'eaux claires – adjudication des travaux**
- 3. Transport à la demande (TAD)**
- 4. Les Jardins Extraordinaires**

M. le Conseiller Daniel Sage

Je tiens à remercier la Municipalité et le service des espaces verts d'avoir mis en place ce projet des Jardins extraordinaires.

Personnellement, nous avons eu l'opportunité de participer aux séances d'information, puis d'accueillir chez nous, le Chef de service et son adjoint, pour bénéficier de leurs conseils personnalisés sur les arbres, les potagers, les fleurs, les abeilles, les plantes envahissantes, la prairie... et même sur les trop fameux quatre salopards (ce sont les quatre variétés de haies qu'il vaudrait mieux arracher).

Cette initiative est extraordinaire pour davantage de biodiversité dans les jardins privés, à l'image de ce que la commune fait déjà sur le domaine public. Et c'est une très bonne chose : il est grand temps d'être attentif aux terrains privés, afin de recréer un environnement plus vivant. Et qui sait, les hérissons seront peut-être bientôt de retour?

5. Décompte de clôture – Préavis n°2020/12 Propriété sise au chemin de la Colline 1 – Crédit de construction

Nous pouvons donc passer maintenant au point suivant.

b) Réponses aux questions et aux vœux adressés à la Municipalité

Je vous rappelle que la discussion ne sera pas ouverte sur ce point.

1. Réponse au vœu de M. le Conseiller communal Daniel Sage exprimé lors de la séance du 7 novembre 2024 intitulé « Ecublens, Ville et Campagne, j'ai mal à ma campagne »

c) Communications orales

La Municipalité souhaite-t-elle prendre la parole ?

Mme la Municipale Danièle Petoud

Vous l'avez souhaité, et nous vous l'avions promis.

J'ai le plaisir de vous informer que le rapport intermédiaire de l'évaluation du Plan climat est désormais entre les mains de la Municipalité.

Ce rapport, rédigé par M. Stanislas Gouhier, délégué au Plan climat et à la durabilité, nous a été transmis ces derniers jours. C'est le fruit de plusieurs mois de travail et d'évaluation des différents indicateurs suivis pour le Plan climat 2023-2027, puis de relecture par le groupe de travail interservices du Plan climat.

Dès qu'il aura été validé — ce qui est prévu d'ici la fin du mois —, la Municipalité le transmettra à Monsieur le Président sortant, à Madame la Présidente élue, ainsi qu'aux membres du Bureau élargi, tant sortants qu'élus.

La Municipalité laissera naturellement au Bureau le soin de déterminer la manière dont ce document sera traité par votre Conseil et se tient à sa disposition pour fournir toute information utile et nécessaire.

M. le Municipal Jean Cavalli

Avec les hirondelles et le printemps, reviennent certaines nuisances à Ecublens, à savoir ce qu'on appelle des rodéos routiers ou d'autres manifestations bruyantes dues à des moteurs, en particulier sur la plaine du Croset et au centre commercial.

Une protestation, en ce sens, nous est remontée par les réseaux sociaux, qui sont chers à beaucoup d'entre nous, et notamment le fait que ces bruits prennent place à 200 mètres à peine du poste de police d'Ecublens, et que cela, évidemment, dérange la population.

Le fait qu'il y ait un poste de police de ville d'Ecublens n'est pas forcément décisif, puisque ces nuisances ont lieu la nuit et qu'il convient, je ne le répéterai jamais assez, d'appeler le 117 pour dénoncer des nuisances éventuelles qui peuvent avoir lieu. C'est notamment grâce à ces dénonciations ou ces appels que l'on peut intervenir efficacement.

Et je rappellerai aux Conseillères et Conseillers communaux qui sont attentifs que vous aurez pris connaissance certainement du rapport de gestion de la police qui se trouve dans les annexes mentionnées à notre propre rapport et que notamment, à la page 12 de ce rapport de gestion, il est fait état des opérations de lutte contre les nuisances sonores. On dit notamment dans ce rapport que les services de la POL ont intensifié l'opération destinée à lutter contre les nuisances sonores et les comportements routiers inappropriés dans l'Ouest lausannois. Je résume. Au niveau du district, 155 contrôles ont été réalisés et 70 interventions effectuées suite à des demandes de la population. Il y a eu plus de contrôles spontanés que de dénonciations, juste pour préciser. Ces actions ont mené à 170 dénonciations en tout, dont 115 pour nuisance sonore et 16 pour échappement non conforme, notamment.

Et on précise dans le rapport de gestion que cette opération a été menée en collaboration avec la police municipale de Lausanne, donc nos voisins, la gendarmerie vaudoise et le service des automobiles et de la navigation, Ce sympathique service est compétent, si nécessaire, pour également confisquer simplement et revendre des véhicules qui font trop de bruit ou qui ne sont pas conformes aux prescriptions légales.

Cela reflète l'engagement de la POL pour réduire les comportements routiers nuisibles. Ce rapport ajoute qu'en 2025, les efforts seront poursuivis pour garantir la tranquillité et améliorer la qualité de vie dans le district.

Ceci pour répondre éventuellement aux interrogations des personnes qui pourraient penser qu'il n'y a pas d'actions prises par la police dans ce domaine. Si, il y a des actions, certes pas par le poste de ville d'Ecublens, mais par la police du district dans son ensemble.

Et encore une fois, lorsque vous constatez des incivilités que tout le monde condamne, parce que ça dérange surtout la nuit, les gens qui dorment et qui méritent leur repos, appelez le 117 et on enverra des patrouilles.

Il y a toutes les nuits des patrouilles qui sont en piste dans le district et qui peuvent intervenir pour le cas échéant, interpellier, dénoncer et sanctionner les comportements qui ne nous conviennent pas.

Mme la Municipale Sylvie Pittet Blanchette

Vous ne pouvez pas ignorer que nous sommes en pleine fête fédérale de gym.

Je souhaite féliciter Lucie Moret qui est devenue championne de la FFG en trampoline. Elle est membre d'Actigym. Merci de l'applaudir.

Cette fin d'année scolaire est chargée. Je vous invite, demain samedi, à la fête de la St-Jean au Four de Renges. Dès 12h, vous pourrez acheter du pain, des gâteaux, écouter de la musique et partager une petite restauration. Puis, dès 15h, comme nous sommes le 21 juin, c'est la fête de la musique qui se déroulera au collège du Pontet, une partie intérieure et une autre extérieure.

Dimanche, à 15h, toujours au Pontet, c'est l'école de musique d'Ecublens, l'Emuse qui vous propose un spectacle et si, comme moi, vous aimez la musique brésilienne, la galerie du pressoir nous invite à 17h au concert de José Barensse-Dias.

Mardi 24, avec le soleil, la route lyrique s'arrête à Ecublens à 20h sur la place François Silvant.

Mercredi 25, ici même, nous aurons le concert de la Bavaria à 20h00.

Samedi 28, à 20h, sur la la place François Silvant, le Théâtre Kléber-Méleau (TKM) nous invite à son spectacle itinérant « te chiero mucho orchestra »

Tout l'été, n'hésitez pas à bénéficier des animations sportives qui vous sont proposées à Ecublens-plage.

19. Divers

M. le Président

Nous passons aux Divers.

Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

Mme Anne Oppliger

J'aimerais juste relayer une demande que j'ai reçue d'une étudiante de l'EPFL qui signale la mise en circulation d'une lettre ouverte en soutien à la ferme de Bassenges. Le but est de récolter des signatures des experts et personnalités publiques afin d'ajouter une dimension à la contestation actuelle. Donc, pour rappel, l'EPFL souhaite expulser les agriculteurs qui vivent et travaillent dans la ferme afin d'en faire un centre de mathématiques.

Actuellement, il y a plus de 8 000 personnes qui s'y sont opposées, l'année dernière par le biais d'une pétition. Une nouvelle pétition de la communauté UNIL-EPFL est en cours. Cette lettre ajouterait un poids important à cette opposition massive. Cette lettre a été co-rédigée par un collectif d'étudiants et signée par les différentes personnalités et associations venant des différents domaines touchés par la situation : agriculture, urbanisme, patrimoine, territoire, architecte, etc.

Elle est à destination de la présidence de l'EPFL et de l'UNIL et de médias. Donc la signature des autorités locales et des conseillers communaux des Cublons serait vivement appréciée pour en guise de soutien. Vous pouvez trouver la lettre sur le site web qui est présenté là. <http://www.preserverbassenges.ch>

Je profite d'avoir le micro pour faire encore une petite communication. Il y a deux ou trois ans, la Commission de gestion avait demandé la réfection du petit chemin qui mène au pont rouge. À l'époque, on nous avait répondu qu'on ne pouvait rien faire dans ce secteur très protégé de la Venoge. Et il y a quelques jours, en passant par là, j'ai vu un chemin tout neuf, magnifique, super pour les vélos.

Je tiens à remercier la Municipalité d'avoir quand même pu faire quelque chose. Ce sera très apprécié. Il y a beaucoup de cyclistes qui passent par là.

M. le Conseiller Daniel Sage

Je vais être bref. Lors du dernier Conseil, nous avons parlé des transports publics et des arrêts. Il y a sur le site internet de la commune un joli plan des transports publics et des chemins d'accès. Tout ça, c'est joli, mais ça date de 2012. Je pense que cela mériterait un petit rafraîchissement.

20. Discours du Président

M. le Président

Monsieur le Syndic,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Monsieur l'Huissier,

Monsieur le Technicien,
Mesdames les Secrétaires

J'ai le plaisir de m'adresser à vous en conclusion de cette séance du 20 juin 2025.

Le temps a passé depuis mon arrivée à Ecublens, depuis qu'un collègue de travail me dit : « Viens dans mon groupe, inscris-toi pour les élections communales, on a besoin de monde ». Suite aux élections, je me retrouve dans les viennent-en-suite. Quelques temps passent et voilà que pendant la période Covid, je suis en Valais, je reçois le téléphone de mon chef de groupe : « Il faut absolument que tu viennes à la prochaine séance de Conseil pour te faire assermenter ». Et là, c'est l'engrenage qui débute : Assermentation à la nouvelle salle du Grand Conseil à Lausanne, l'entrée au Bureau comme scrutateur suppléant, 2^{ième}, puis 1^{er} vice-Président et voilà déjà la fin de Présidence du Conseil.

Cette notion du temps, la perception du temps est très relative. Par exemple, quand une personne dit à une autre : « Attends-moi, j'en ai pour 2 minutes », Cette perception d'une même période est souvent ressentie comme trop longue pour la personne qui attend et si courte pour celle qui est occupée. Ce temps qui peut paraître si lointain quand on fait des projets, quand on en a les premières idées. Et puis ce même temps qui a passé si vite, quand on regarde en arrière, après la réalisation de ces projets. On ne peut pas acheter le temps, ni le vendre, certains diront tout de même qu'on peut le perdre, mais nous pouvons donner de notre temps. D'un certain point de vue, celui-ci n'est pas extensible ni rétractable, mais nous pouvons choisir son emploi, le partager dans les diverses activités.

Bref, il est temps d'adresser mes remerciements à la Municipalité et leurs services pour l'excellente relation que nous avons eue pendant cette année écoulée. Ma gratitude va également à notre groupe du Bureau, avec lequel nous avons pu préparer et échanger pendant les séances de manière toujours constructive, bien entendu sérieuse, tout en gardant une atmosphère détendue et conviviale. Un remerciement tout particulier pour nos secrétaires, qui sont pour beaucoup dans le succès du Bureau, avec un énorme travail de préparation, de rédaction et de persévérance qui en font un pilier principal dans les tâches du Bureau.

Sans oublier le technicien et l'huissier dans les séances, et également mes félicitations à toutes et tous, Conseillères et Conseillers communaux, pour la richesse de nos échanges, votre participation active dans les différents sujets que nous avons eu à débattre.

Le temps de mon discours est arrivé à sa fin avec une phrase empruntée à Eddy Mitchel, c'était la dernière séance, enfin ma dernière séance en tant de Président de notre Conseil.

Je vous rappelle que notre prochain Conseil aura lieu dans cette même salle, en séance supplémentaire, le **jeudi 4 septembre à 20h00**.

Avant de clore la séance, je vous invite à partager l'apéritif qui est offert par la Municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, je clos maintenant la séance en vous remerciant de votre participation.

Et il me reste à vous souhaiter un tout bel été.

Il est 21h03.

Le Président



Bernard Cottier



La Secrétaire

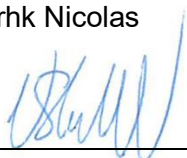


Silvana Passaro

Annexes :

- 1- Interpellation de M. le Conseiller Schnorhk : Renforcer l'inclusion des personnes LGBTQ+ à Ecublens
- 2- Postulat de M. le Conseiller Delabays : Pour un parrainage des bancs publics
- 3- Postulat de M. le Conseiller Delabays : Allô les Pompiers, la caserne prend l'eau : Pour des infrastructures adaptées pour notre SDIS.



Type :	☐ Postulat	☐ Motion	☐ Amendement
☒ Autre (préciser) : Interpellation			
Interpellation : Renforcer l'inclusion des personnes LGBTQ+ à Ecublens Chaque année au mois de juin, le Mois des Fiertés met en lumière les luttes pour les droits des personnes LGBTQ+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans*, queer). Alors que ces droits sont menacés dans plusieurs pays, il semble nécessaire que les collectivités locales, y compris la nôtre, affichent un engagement clair contre les discriminations et en faveur de l'inclusion. Les études menées en Suisse et dans le Canton de Vaud montrent que les personnes LGBTQ+, en particulier les jeunes, sont plus exposées à la précarité psychologique et à des discriminations, notamment dans l'accès aux soins. De ce fait, il est nécessaire que les pouvoirs publics, à chaque échelon politique, s'engagent pour une meilleure inclusion de ces personnes. À l'échelon communal, plusieurs mesures peuvent contribuer à améliorer leur qualité de vie : formations du personnel communal, communication inclusive, accessibilité des services, ou encore collaboration avec des associations spécialisées comme VoQueer (anciennement VoGay). Plusieurs communes romandes se sont déjà dotées d'une stratégie ou ont pris des mesures en la matière : Lausanne, Renens, Morges, Nyon ou Vevey. Ecublens, en tant que ville jeune et diverse, pourrait également jouer un rôle actif dans ce domaine. Dès lors, j'ai l'honneur d'interpeller la Municipalité avec les questions suivantes : 1. La Municipalité a-t-elle connaissance de statistiques ou de constats locaux concernant la situation des personnes LGBTQ+ à Ecublens ? 2. Des mesures spécifiques ont-elles été mises en place dans l'administration pour favoriser l'inclusion des personnes concernées (formations, procédures adaptées, communication inclusive, etc.) ? 3. La Commune collabore-t-elle ou envisage-t-elle de collaborer avec une association spécialisée comme VoQueer ? 4. Une réflexion stratégique est-elle en cours pour renforcer l'inclusion des personnes LGBTQ+ dans les politiques communales ? 5. La Municipalité serait-elle disposée à faire un geste symbolique d'engagement, tel que le hissage du drapeau arc-en-ciel sur un bâtiment communal à l'occasion du Mois des Fiertés ?			
Nom, prénom Schnorhk Nicolas Signature : 			

Postulat

Pour un parrainage des bancs publics

Développement :

Les bancs publics sont plus que de simples structures utilitaires, ils incarnent des lieux de pause au cœur de la ville. Ils offrent un moment de répit aux passants, une opportunité de se reconnecter à l'environnement ou aux autres. Leur présence jalonne les espaces verts, les places et les rues, tout en encourageant l'interaction sociale et le bien-être.

Un banc bien placé peut transformer un coin ordinaire en un havre de tranquillité et de beauté, en invitant chacun à prendre le temps d'apprécier son cadre urbain, mais aussi notre campagne environnante à Ecublens.

Dans divers lieux dans le monde, notamment en Australie ou au Royaume-Uni, des citoyens ont la possibilité de parrainer un banc public moyennant une contribution symbolique et d'apposer une plaque personnalisée. Cette tradition est aussi présente dans plusieurs communes en Suisse alémanique : dans les cantons de Berne, des Grisons ou de Lucerne, des communes comme Lucerne, Grindelwald, Luzein et Silvaplana le permettent.

Dans ce contexte, le présent postulat invite la Municipalité à mettre en place un programme permettant aux habitants d'acheter des plaques personnalisées à installer sur le banc de leur choix, en échange d'une contribution financière.

Cette initiative ne vise pas à vendre des bancs ou encore à renflouer les caisses, mais au contraire, à encourager l'implication citoyenne tout en apportant un soutien financier pour l'entretien et la création de nouveaux bancs dans les espaces publics.

Ainsi, les citoyens et les entreprises de notre commune pourraient participer à embellir et renforcer ces installations utiles dans notre espace public.

Il pourrait également contribuer à alléger le coût d'installation et d'entretien supporté par la collectivité. Selon des données lausannoises, le coût d'installation d'un banc se situe à environ 2000 francs et son entretien à environ 1300 à 1500 francs.

Conclusion :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de mettre en place un système de parrainage de bancs publics.

Ecublens, le 20 juin 2025

Signataire(s) : Gabriel Delabays



Postulat

Allô les Pompiers, la caserne prend l'eau : Pour des infrastructures adaptées pour notre SDIS

Développement :

Le Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) Chamberonne est organisé et régi depuis 2007 par une entente intercommunale, qui couvre le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice. Le SDIS est composé d'une centaine de volontaires formés aux techniques et tactiques pompiers leur permettant d'intervenir sur différents types de situations d'urgence tels que des incendies, sauvetages ou assistances de personnes et animaux, événements naturels, inondations, assistances techniques, etc., 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, toute l'année. Ces cinq dernières années, le SDIS est intervenu respectivement à 119 reprises en 2020, 138 en 2021, 143 en 2022, 167 en 2023, et 196 en 2024, soit en moyenne une alarme tous les 2 jours avec une tendance à la hausse. Le SDIS possède trois locaux, l'un à Chavannes, un petit local à St-Sulpice et un dernier à Ecublens. Étant donné sa population, Ecublens est le site principal avec le plus de véhicules.

Lors du Conseil communal du 22 mai 2025, un courrier a été transmis à notre Conseil par le corps des sapeurs-pompiers volontaires du SDIS Chamberonne. Ce courrier fait état d'un certain nombre de demandes d'amélioration afin de promouvoir le volontariat et maintenir nos effectifs en suffisance aux seins de nos communes, et ainsi soutenir les sapeurs-pompiers et la sécurité des citoyens et citoyennes. En particulier, il interroge sur la possibilité d'améliorer voire de rassembler les infrastructures à disposition du SDIS.

Le rapport de la commission de gestion sur le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2024 fait état d'une visite dans les locaux du SDIS Chamberonne à Ecublens. Force est de constater que le SDIS est à l'étroit dans ses locaux et que ceux-ci deviennent vétustes.

Au regard de l'importance de ce corps pour la sécurité de notre population, le présent postulat vise donc à produire une étude visant à considérer les opportunités d'amélioration des locaux mis à disposition du SDIS Chamberonne, afin qu'il puisse continuer à assurer un service de secours efficace et rapide.

Conclusion :

Le présent postule invite la Municipalité à présenter, en collaboration avec les autres communes membres, un rapport circonstancié sur les moyens alloués au SDIS Chamberonne et sur les opportunités de rénover, rassembler, respectivement agrandir les locaux mis à disposition du SDIS.

Ecublens, le 20 juin 2025

Signataire : Gabriel Delabays

